

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**

**DÉPOSÉ AU GREFFE LE**

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



**\*18063397\***

**06 -04- 2018**

**TRIBUNAL DE COMMERCE  
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI  
Greffe**

N° d'entreprise : BE 0477.658.583

**Dénomination**

(en entier) : **ICE-MOUNTAIN**  
(en abrégé) :

Forme juridique : société anonyme

Adresse complète du siège : 7780 Comines-Warneton, Rue de Capelle 16

**Objet de l'acte : ELARGISSEMENT OBJET SOCIAL - MODIFICATION DES STATUTS -  
COORDINATION - DELEGATION**

Il résulte d'un acte reçu par Maître Mieke BREYNE, notaire à Ieper, en date du 30 mars 2018, qui sera enregistré dans le délai légal, que l'assemblée générale extraordinaire a pris les décisions suivantes, par unanimité des voix :

**PREMIERE DECISION**

A l'unanimité l'assemblée dispense le président de donner lecture du rapport des administrateurs exposant la justification détaillée de la modification proposée à l'objet social, auquel est joint un état résumant la situation active et passive de la société arrêté au 31 décembre 2017, tous les actionnaires reconnaissent avoir reçu copie de ce rapport et en avoir pris connaissance.

Le rapport avec l'état sera déposé au greffe du tribunal de commerce en même temps qu'une expédition des présentes.

**DEUXIEME DECISION**

L'assemblée décide de modifier l'objet social (élargissement) et d'ajouter à l'article 3 des statuts le texte suivant après les mots '*-l'organisation d'événements de sports et de festivités et semblable.*' :

*"-la production, l'achat, la vente, l'importation et l'exportation, et le stockage de neige et de glace et de tout autre produit similaire;*

*-l'exercice des activités de parc d'attractions et parc à thème (code NAS 93212);*

*-l'organisation de stages sportifs/récratifs ou formation sportive/récréative ;*

*-la création, l'organisation et la gestion d'événements ou de spectacles de quelque nature que ce soit, sportifs, touristiques, récréatifs, privés,...*

*- l'organisation, le développement et la promotion de toute activité récréative et de loisir ;*

*- l'organisation, le développement et la promotion de toute manifestation, stage, événement, séminaire à caractère éducatif, sportif ou de détente ;*

*-l'organisation, le développement, l'exploitation, l'animation de centres récréatifs et touristiques (activités récréatives ou de loisir au sens le plus large) ;*

*-la promotion, organisation, représentation de toute activité liée directement ou indirectement à son objet social ;*

*-la vente par internet de tous produits et services et accessoires concernant des vêtements, sports, parcs de vacances, activités temps libre,...*

*-le commerce en gros et en détail, l'achat, la vente, l'importation, l'exportation de vêtements, chaussures et accessoires, articles de textiles et articles de maroquinerie pour exercer des sports divers ou faciliter l'exercice de sports, tous vêtements et chaussures style casual, ceci au sens le plus large*

*-l'exploitation d'un magasin de vêtements, articles de sports et accessoires en général;*

*-les activités é-commerce au sens le plus large;*

*-l'exploitation et gérance d'un hôtel et tout ce qui a un rapport avec le secteur hôtelier;*

*-l'exploitation et gérance de chambres d'hôtes et chambres de séjour de vacances en groupe, famille ou individuellement.*

*-être administrateur, gérant ou liquidateur d'une société ou entreprise.'*

**TROISIEME DECISION**

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/04/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).



L'assemblée donne tous pouvoirs à l'administration pour faire le nécessaire pour la coordination des statuts.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE

(suit la signature de Maître Mieke BREYNE, notaire à Ieper)

**PIECES DEPOSEES CONJOINTEMENT :**

- expédition, délivrée avant enregistrement, du procès-verbal de modification des statuts du 30 mars 2018;
- les statuts coordonnés du 04 avril 2018;
- le rapport des administrateurs;
- l'état résumant la situation active et passive arrêté au 31 décembre 2017.